



Afin de soutenir l'activité économique, et de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, la commune d'Écouen a décidé de créer des petites zones d'activités rue du Maréchal Leclerc et rue Aristide Briand, appelées "cellules artisanales".

Ces bâtiments créés ou rénovés appartiennent à la commune et sont loués sous forme d'ateliers ou de bureaux à de petites entreprises. Le taux d'occupation de ces locaux est actuellement très élevé, proche de 100%.

La situation stratégique d'Écouen, et son environnement ont largement contribué au succès de ce projet. Les zones artisanales comprenant bureaux et ateliers ont permis de répondre à des souhaits de développement d'entreprises déjà créées et d'accueillir des activités nouvelles et diversifiées. Les différentes zones artisanales (Ferme Hébert, Aristide Briand et rue du Maréchal Leclerc) représentent aujourd'hui une surface construite de 3500 m² réparties en bureaux (24 %) et ateliers (76%). Diverses activités y sont pratiquées (médical, entreprises de bâtiment, ambulances, maquettiste, atelier de reliure, etc ...)

Source URL: <https://www.ecouen.fr/article/zones-dactivites-cellules-artisanales>